

# Projet d'évaluation du Lycée Auguste et Jean Renoir d'Angers

Enseignement STMG - Année scolaire 2021-2022

**Principe** : le projet d'évaluation ne traite que de l'acte pédagogique de l'évaluation. Il est compréhensible par les familles et les élèves.

---

## Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Auguste et Jean Renoir, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

## Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

## Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline ;
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes ;
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- en cas de moyenne annuelle dans un enseignement qui serait estimée par l'établissement comme non représentative, une épreuve ponctuelle est organisée par l'établissement à titre d'évaluation de remplacement pour cet enseignement (au cours du 1er trimestre de l'année de terminale et portant sur le programme de première pour remplacer la moyenne annuelle de première, en fin de terminale et portant sur le programme de terminale pour remplacer de la moyenne annuelle de terminale). Le format de l'épreuve est celui prévu pour les candidats individuels. Les sujets peuvent être choisis dans la BNS.

**Disciplines et Enseignements du cycle terminale (niveau de première et terminale) :**

- Mathématiques	- Allemand LVB
- Français	- Droit Economie
- Philosophie	- Sciences de Gestion
- Histoire Géographie	- Management des organisations (Mercatique/ Gestion finance)
- Education Morale et Civique	- Education Physique et Sportive
- Anglais LVA	- Arts Plastiques - option
- Espagnol LVB	- Cinéma Audio-Visuel - option

**- Discipline/Enseignement : MATHEMATIQUES**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs de mathématiques du lycée Renoir évaluent des savoirs (connaissances), savoir-faire (compétences) et savoir être (attitude face au travail) dans une bienveillance rendue commune grâce à de nombreux échanges, partages et concertations.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	<p>Au moins 1 devoir surveillé de 1h à 2h            Entre 0 et 3 devoirs maison            Entre 0 et 3 contrôles de connaissances            Dans la mesure du possible, mise en commun au sein de l'équipe des textes de devoirs qui peuvent ainsi être utilisés en partie ou en totalité dans d'autres classes            Pondération plus élevée pour les devoirs surveillés            Evaluation par l'observation du travail effectué en classe (écrit et oral) pouvant amener une note ou un ajustement de la moyenne            Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe            Des commentaires constructifs sont notés ponctuellement sur les copies au moment de la correction</p>		
Tle	<p>Au moins 1 devoir surveillé de 1h à 2h            Entre 0 et 3 devoirs maison            Entre 0 et 3 contrôles de connaissances            Dans la mesure du possible, mise en commun au sein de l'équipe des textes de devoirs qui peuvent ainsi être utilisés en partie ou en totalité dans d'autres classes            Pondération plus élevée pour les devoirs surveillés            Evaluation par l'observation du travail effectué en classe (écrit et oral) pouvant amener une note ou un ajustement de la moyenne            Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe            Des commentaires constructifs sont notés ponctuellement sur les copies au moment de la correction</p>		

### **- Discipline/Enseignement : FRANÇAIS**

Préambule : Les évaluations proposées s'adapteront aux besoins des élèves, en lien avec la pédagogie des professeurs. Elles s'effectueront en fonction des possibilités de leurs services et de l'emploi du temps des classes. Leur but est de développer les tâches complexes requises à l'examen sous des formes diverses. Une organisation semestrielle, plus adaptée et plus cohérente avec les temps d'apprentissage, semble indispensable.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Différents types d'évaluation liés aux épreuves de l'examen, c'est à dire destinés à développer les compétences requises, sont possibles, à l'oral, à l'écrit, sous forme de travaux de groupes, travaux individuels, et à différents moments des séquences. Ils permettront des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Une pondération plus élevée pourra être attribuée aux devoirs surveillés. Possibilité de supprimer une des notes et de proposer des devoirs de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.		

### **- Discipline/Enseignement : PHILOSOPHIE**

Préambule : Notre enseignement en classe de terminale étant à la fois une initiation à la philosophie et une préparation à une épreuve terminale (au moins de juin), le mode d'évaluation retenu a pour but l'acquisition des compétences attendues pour cette épreuve : l'exercice réfléchi du jugement, la découverte et l'approfondissement d'une culture philosophique élémentaire, les capacités rédactionnelles.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
Tle	En terminale générale, 8 devoirs seront répartis sur l'année, dont 2 épreuves en conditions d'examen (4h, dans la limite des possibilités offertes par l'établissement). En terminale technologique, 6 devoirs seront répartis sur l'année, dont 2 épreuves en conditions d'examen (4h, dans la limite des possibilités offertes par l'établissement). Au fil de l'année, il sera tenu compte de la nouveauté de la discipline dans les modalités d'évaluation des travaux et des compétences des élèves.		

### **- Discipline/Enseignement : HISTOIRE-GEOGRAPHIE**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs d'Histoire-Géographie du Lycée Renoir évaluent la maîtrise et l'utilisation des repères chronologiques et spatiaux, ainsi que l'appropriation des exigences, des notions, des outils de la démarche historique et de la démarche géographique

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Différents types d'évaluations sont possibles (à l'oral, à l'écrit, travaux de groupe, travail individuel ..) à différents moments des séquences, permettant ainsi des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Une pondération plus élevée sera attribuée aux devoirs-surveillés. Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.		
Tle	Différents types d'évaluations sont possibles (à l'oral, à l'écrit, travaux de groupe, travail individuel ..) à différents moments des séquences, permettant ainsi des évaluations diagnostiques, formatives et sommatives. Une pondération plus élevée sera attribuée aux devoirs-surveillés. Possibilité de supprimer une (des) note(s) ou proposer un (des) devoir(s) de rattrapage en cas d'incohérence entre la moyenne de l'élève et ses compétences observées en classe.		

**- Discipline/Enseignement : EDUCATION MORALE ET CIVIQUE (EMC)**

Préambule : Sur la base des programmes officiels, les professeurs d'EMC évaluent les capacités à effectuer des recherches documentaires, à les utiliser dans une démarche collaborative dans le but de s'exprimer en public de manière claire et argumentée.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Différents types d'évaluation sont possibles (oral, écrit, travail de groupe, travail individuel ..) En raison du temps imparti à la discipline, l'évaluation est annualisée.		
Tle	Différents types d'évaluation sont possibles (oral, écrit, travail de groupe, travail individuel ..) En raison du temps imparti à la discipline, l'évaluation est annualisée.		

**- Discipline/Enseignement : ANGLAIS/ ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LV**

Préambule : La finalité de l'enseignement de l'anglais est de rendre l'élève le plus autonome possible dans un contexte communicationnel tout en lui permettant d'enrichir ses connaissances culturelles du monde anglophone. La réussite de cette démarche dépend de bonnes conditions d'apprentissage, notamment un effectif n'excédant pas 24 élèves par classe.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.		

Tle	<p>Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale. Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc. Les professeurs se réservent la possibilité d'attribuer une note de participation pour encourager l'investissement des élèves.</p> <p><b>En fin de terminale, une attestation de niveau de langue sera délivrée. Elle s'appuiera sur des évaluations portant sur les quatre activités langagières mentionnées ci-dessus. L'expression orale pourra être évaluée lors d'une semaine dédiée spécifiquement à cette compétence.</b></p>
-----	---

**- Discipline/Enseignement : LANGUES VIVANTES ESPAGNOL ET ALLEMAND**

Préambule : Chaque trimestre, l'élève est évalué dans au moins deux compétences langagières parmi les suivantes : compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite, expression orale.

Ces évaluations peuvent avoir plusieurs formes : projets divers écrits ou oraux, individuels ou collaboratifs, exposés, devoirs sur table, contrôles de connaissances, etc.

En fin de terminale, une attestation de niveau de langue sera délivrée. Elle s'appuiera sur des évaluations portant sur les quatre activités langagières mentionnées ci-dessus.

L'expression orale pourra être évaluée lors d'une semaine dédiée spécifiquement à cette compétence.

**LANGUE VIVANTE ESPAGNOL :**

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Minimum de 2 évaluations par trimestre dont le contenu est laissé à l'appréciation du professeur en fonction de sa progression		
Tle	Minimum de 2 évaluations par trimestre dont le contenu est laissé à l'appréciation du professeur en fonction de sa progression		Une évaluation de C.E. et E.E. commune pourra être envisagée en début de trimestre ainsi qu'un oral organisé en fin de Trimestre pour délivrer l'attestation. La C.O sera évaluée en cours d'année

**- Discipline/Enseignement : ÉCONOMIE DROIT**

Préambule : compétences du livret scolaire Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences Rechercher, sélectionner et interpréter l'information Développer une argumentation structurée à l'écrit Développer une argumentation structurée à l'oral

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>			Dans la mesure du possible, évaluation de synthèse commune aux 3 classes
	Dans la mesure du possible, un nombre d'évaluations suffisantes permettant une moyenne significative. Des évaluations orales et écrites de durées différentes avec un coefficient plus ou moins important en fonction des connaissances mobilisées et des compétences du livret scolaire (cf ci-dessus).		
Tle			Préparation du grand oral
	Dans la mesure du possible, un nombre d'évaluations suffisantes permettant une moyenne significative. Des évaluations orales et écrites de durées différentes avec un coefficient plus ou moins important en fonction des connaissances mobilisées et des des compétences du livret scolaire (cf ci-dessus).		

**- Discipline/Enseignement : EN PREMIERE SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE COEFFICIENT 8**

Préambule : compétences du livret scolaire

- Mobiliser les connaissances et les méthodes exigibles pour analyser le fonctionnement d'une organisation
- Se situer dans un environnement numérique en utilisant les ressources disponibles
- Rechercher et sélectionner des informations Exploiter et interpréter des informations
- Identifier et résoudre une question de gestion dans un contexte donné

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>		Préparation à l'étude	Présentation orale de l'étude
Tle	<b>Dans la mesure du possible</b> , un nombre d'évaluations suffisantes permettant une moyenne significative. Des évaluations orales et écrites de durées différentes avec un coefficient plus ou moins important en fonction des connaissances mobilisées et des compétences du livret scolaire présentées ci-dessus.		

**- Discipline/Enseignement :**

PREMIÈRE : **MANAGEMENT**

TERMINALE : **MANAGEMENT/ SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE** ET enseignement spécifique (**MERCATIQUE ET GESTION FINANCE**)

Préambule : compétences du livret scolaire Mobiliser les connaissances et les méthodes exigibles pour analyser la structure, l'environnement et les décisions d'une organisation Analyser et exploiter les ressources relatives au management d'une organisation Développer une approche critique des décisions d'une organisation Construire une argumentation à l'écrit comme à l'oral.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>			Dans la mesure du possible, évaluation de synthèse commune aux 3 classes
	Dans la mesure du possible, un nombre d'évaluations suffisantes permettant une moyenne significative. Des évaluations orales et écrites de durées différentes avec un coefficient plus ou moins important en fonction des connaissances mobilisées et des compétences du livret scolaire (cf ci-dessus).		
Tle	Dans la mesure du possible, un nombre d'évaluations suffisantes permettant une moyenne significative. Des évaluations orales et écrites de durées différentes avec un coefficient plus ou moins important en fonction des connaissances mobilisées des compétences du livret scolaire (cf ci-dessus).		

### - Discipline/Enseignement : EPS

Préambule : Le Programme d'EPS fixé par l'arrêté du 17/01/2019 rappelle que la nature des apprentissages en EPS qui s'apprécient dans les 3 dimensions qui constituent l'identité de la discipline : motrice (AFL1), méthodologique (AFL2) et sociale (AFL3). AFL (*Attendus de Fin de Lycée*).

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Au cours de chaque trimestre s'effectue un contrôle continu sur les AFL2 (pouvant s'appuyer sur un carnet d'entraînement ou un outil de recueil de données) et les AFL3 (amenant l'élève à tenir un rôle d'observateur ou de conseiller) – (supérieur à 25% de la note). À la fin de chaque trimestre, l'AFL1 est évalué de manière certificative (supérieur à 50% de la note) Les outils d'évaluation sont construits de manière collégiale par l'équipe (fiche par activité physique programmée)		
Tle	Même procédé en terminale. Les outils d'évaluation sont envoyés à l'inspection qui juge de leur recevabilité (commission d'harmonisation) La note du Baccalauréat correspond à une note en cours de formation (épreuves de fin de trimestre et pour chaque trimestre). La moyenne des 3 notes obtenues constitue donc la note du Baccalauréat pour l'EPS		

### - Discipline/Enseignement : OPTION CINEMA-AUDIOVISUEL

Préambule : L'enseignement de cinéma-audiovisuel se compose de culture et de pratique. Autour d'un projet, en lien avec les programmes, l'élève développe des compétences et acquiert des connaissances pour lire et écrire en images et en sons. L'évaluation est sensible à la progressivité et à l'engagement de l'élève. Elle s'effectue à l'écrit ou à l'oral, peut être individuelle ou collective. Les différentes évaluations au cours du trimestre pourront être pondérées de sorte à permettre d'établir en fin de trimestre une moyenne significative du travail de l'élève dans toutes les composantes de cet enseignement.

La moyenne sera significative sur la base de 2 notes au minimum :

- 1 évaluation en culture.
- 1 évaluation en pratique.

**- Discipline/Enseignement : ARTS PLASTIQUES OPTIONNEL**

Préambule : L'enseignement optionnel privilégie l'évaluation de la pratique tout en incluant dans une moindre mesure des acquis en culture plastique et artistique.

	1 <sup>er</sup> T	2 <sup>ème</sup> T	3 <sup>ème</sup> T
1 <sup>ère</sup>	Au moins 2 notes par trimestre : le projet / création et son explication		
Tle	Au moins 2 notes par trimestre : le projet / création et son explication		